

CE QU'IL FAUT RETENIR

**RIEN NE CHANGE POUR LES GARDIENS
INDICE TERMINAL 382**

**RIEN NE CHANGE POUR LES BRIGADIERS
INDICE TERMINAL 427**

**POUR LES BCP ACCES A
L'INDICE TERMINAL ACTUEL
DES CHEFS DE POLICE
INDICE 499**

**DISPARITION DU GRADE
DE
CHEF DE POLICE
ACCES POSSIBLE PAR EXAMEN PRO
AU GRADE
DE
CHEF DE SERVICE**

Explication de texte

La carrière se déroulant sur 40 annuités, il est inutile de devoir vous expliquer que la nomination au grade supérieur relevant de la seule volonté de l'Autorité Territoriale, ne soyez pas pressés d'arriver au grade terminal de brigadier Chef Principal, grade terminal pour la majeure partie d'entres nous dont certains n'arriveront jamais, il y a fort a parier, à l'indice 499.

Pour les Chef de Police, dont le grade va disparaître, ils pourront d'ailleurs comme les BCP, intégrer le grade de Chef de Service de Police Municipale, la nomination au grade supérieur restant de l'exclusive de l'Autorité...beaucoup de monde a caser en perspective...préparez vous, les places vont être chères !!!

DEROULEMENT DE CARRIERE POUR LA CATEGORIE C

SITUATION ACTUELLE

SITUATION FUTURE

Gardien (E3 10 échelons-IB 274-364)

Gardien (E4-10 échelons-IB 277-382)

Gardien Principal (E4-10 échelons-IB277-382)

Brigadier (E5-1à échelons -IB 281-427)

Brigadier (E5 10 échelons-IB 281-427)

Brigadier Chef (10 échelons-IB 281-427)

Brigadier Chef Prin. (6 échelons-IB 351-459)

Durée de carrière minimale, 12 ans, 9 mois,
Maximale, 16 ans 3 mois

Brigadier C/P(8 échelons-IB 351-499)

Durée de carrière minimale 14 ans 6mois
Maximale 16 ans 11 mois.

Accès à la catégorie B
Chef de Service de police municipale.
Examen professionnel :
APM, avec 8 ans de service effectif
Quota- 1 pour 3

Chef de Police (6 échelons-IB 358-499)

Durée de carrière minimale 13 ans et 9 mois,
Maximale, 16 ans et 3 mois

Disparition à terme de ce grade

Accès à la catégorie B : Chef de service
de police municipale.
Examen professionnel exceptionnel
Pendant 4 ans, sans quota limitatif

LE CADRE « A »

GRADE DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE

11 échelons -IB-379-740

**ISF, une partie variable égale à 25% du traitement
une partie fixe pouvant atteindre 7500 euros**

Accès par concours externe 40%

Par concours interne 60%

**Possibilité pour les Chefs de Service de PM comptant
4 ans de service d'accéder à ce grade par concours
interne soit par examen professionnel en justifiant de
10 ans de service dont 5 en qualité de Chef de
Service de Police Municipale.**

Par détachement d'agents de la catégorie A

**Ce grade concerne les polices municipales comptant
au moins 40 agents.**

**Il est donc inutile de vous préciser que les places
seront très très chères.**

COUT DE LA MESURE

Si l'on en croit le Ministre des Collectivités cette mesure ce chiffre en millions d'euros pour la seule filière police municipale.

Chercher donc à qui profite ces millions d'euros pour un nombre limité, très limité de postes !!!

Pendant qu'il est proposé à la catégorie C de rester coincée entre l'indice 382 et 499, un passage quasi certain plus long au grade supérieur, avec l'incertitude d'arriver à l'indice terminal.

Nous reculons, pour nous trouver dans la situation de nos aînés qui attendaient de nombreuses années avant de pouvoir bénéficier d'un avancement de grade.

Cherchez donc à qui profite le crime avec la complicité de syndicalistes félons.